

ordonné la levée pour la restauration de sa marine; mais elle les menace de les y forcer par l'exécution militaire. Cette vigueur n'exclut pas la sagesse; et la Convention Batave vient de repousser une seconde fois la proposition de jurer haine au Stadhouderat; elle a rejeté le projet de célébrer par un tel serment cette journée du 21 Janvier, qu'un de ses membres n'a pas rougi d'appeler le *triomphe de la liberté*; elle a refusé de délibérer sur sa motion, bien persuadée sans doute que, si le jour même où la tête du coupable tombe sous le glaive de la loi ne peut être une fête que pour les bourreaux, celui où le sang de l'innocent est versé est un jour de deuil pour l'honnête homme.

Mais au moment où je loue de cette modération la Convention Batave, j'apprends que les hommes, qui la retenoient ainsi sur la pente révolutionnaire, viennent d'être punis de leur sagesse; que vingt ou trente d'entr'eux ont été arrêtés, qu'ils sont menacés de la même peine que les Barthélemy et les Pichegru, que la Haye en un mot a eu son *dix-huit Fructidor*, et que pour en finir sur la constitution, on a pris le moyen expéditif d'adopter la Constitution Française. Vous croyez bien que le nouveau Ministre du Directoire, Charles Delacroix, n'a pas été étranger à cette révolution, dont on veut encore que Syéyès ait été l'ordonnateur. J'ai trop peu de détails à ce sujet